

Lycée SC & NDoa.

Avenue P. Brien 4

4280 Hannut

019/ 519.500

Communication 5.

Début février 19.

A la bonne attention des parents des élèves du DOA-Lycée.

La présente communication balise les échéances à venir et les modalités pratiques de leur organisation. Nous vous en souhaitons bonne réception (et conservation).

1. Lundi 11 février: à cette date est programmée, de 15 à 20h., *'Ouverture des Inscriptions* dans la perspective de la rentrée 2019. Les cours prendront fin à 14h.35 et les élèves pourront quitter l'établissement à ce moment-là. Cependant, un encadrement selon l'horaire régulier habituel sera assuré pour les élèves tenus de respecter l'horaire quotidien habituel. Prendre contact avec L. Krüger à *'Accueil* (019/ 519.500), si vous souhaitez un contrôle effectif de présence.

2. Vendredi 15 février: remise des *Bulletins* de la *Période 3*.

3. Du lundi 4 au vendredi 8 mars: congé dit de Carnaval.

4. Lundi 11 mars: rentrée des classes pour les suite et fin du 2^{me} trimestre.

5. Mardi 12 mars, de 08h.25 à 10h.: 2^{me} Assemblée générale des personnels. Les cours des 1^{re} & 2^{me} heures sont suspendus pour permettre la participation des professeurs, éducateurs et administratifs. Ils reprendront à 10h.20 (3^{me} h. de l'horaire journalier).

Avec l'aval des parents, les élèves ne sont pas tenus d'être présents sur le site de l'école entre 08h.25 et 10h. Cependant, l'école reste bien ouverte aux heures habituelles pour accueillir tous les élèves qui, pour quelque légitime raison, n'auront pas reçu l'accord parental pour déroger à l'horaire journalier.

Les parents qui désirent un contrôle effectif de présence de leur enfant sur le site de l'école entre 08h.25 et 10h. voudront bien en relayer le souhait (par une note écrite ou par téléphone -019/ 519.500-) auprès de L. Krüger, préposée à l' *'Accueil*".

6. Lundi 18 mars: réunion de parents n°3. 16h.-18h.30. Site Collège. Rte de Namur.

7. Lundi 1er avril: fin des cours à 14h.35 pour permettre les rencontres des équipes professorales en vue d'élaborer collégalement les Plans PIA (qui figureront dans le Bulletin de la Période 4). Même organisation que le 11-02: s'y reporter.
8. Vendredi 5 avril: remise des Bulletins de la Période 4.
9. Du lundi 8 au lundi 22 avril inclus: vacances de printemps et Fête pascale qui nous ouvre l'espérance de ne pas être condamnés au néant.

Et une vue prospective de la suite:

1. Mardi 23 avril: rentrée des classes pour le 3^{me} trimestre.
2. Vendredi 26 avril: la Nocturne solidaire au Lycée, un éventail d'événements sportifs, artistiques, gastronomiques & autres, au bénéfice du Foyer L'Accueil qui offre un hébergement « *familial* » à des tout-petits (0-7 ans) en situation de précarité.
3. Mardi 30 avril: 18h.15. Soirée d'information pour les futurs élèves de 3^{me}. Cette réunion, animée par M. Carlier, directeur du 2^{me} Degré, aura lieu sur le site du Collège de la Route de Namur. Info détaillée suivra.
4. Mercredi 1er mai: congé. Fête du travail.
5. Mardi 28 mai, 19h.30: réunion d'information aux parents des élèves de 1^{re} en salle d'étude. Orientation scolaire et choix d'activités complémentaires en 2^{me}.
6. Jeudi 30 mai: Ascension.
7. Vendredi 31 mai: Journée pédagogique. Cours suspendus. Elèves en congé.
8. Lundi 10 juin: lundi de Pentecôte.
9. Mercredi 12 et jeudi 13 juin: épreuves hors session.
10. Du vendredi 14 au mercredi 19 juin: session des examens.
Le détail de leur organisation et la programmation des épreuves feront l'objet d'une communication spécifique (*la dernière de l'année*) adressée mi-mai.
11. Du jeudi 20 au mardi 25 juin: 4 journées de Conseils de classe.
12. Mercredi 26 juin: remise des Bulletins de la P5.
13. Jeudi 27 juin: réunion de parents n°4. 16h.-19h. Site Collège.
14. Vendredi 28 juin: Conseils de classe de recours.

Et l'échéancier ci-dessus ne reprend pas nombre d'initiatives de toutes sortes qui vont dynamiser la vie de l'école durant le 2^{me} semestre: we. Roboti'x, Journée Cultures, Journée sportive, Rallye gréco-latin...: au Lycée, *ça bouge un max...*

Avec notre considération tout acquise.

B. Doyen & JM. Dejonghe, duo directionnel, pour l'équipe éducative.

Lycée Ste-Croix & N.-Dame DOA.
Avenue Paul Brien 4
4280 Hannut 019/ 519.500

Annexe à la Communication 5
de début-février.
Info-invitation.

REUNION DE PARENTS N°3.

Lundi 18 mars 2019. De 16h. à 18h.30.

Site du Collège D2/3 de la Route de Namur.

Sur base des résultats de la Période 3 et alors que se profile peu à peu le terme de la présente année, il est bienvenu de faire le point de la situation scolaire, d'envisager les mesures qui garantissent une fin d'année fructueuse et d'entamer une réflexion sur les perspectives d'orientation pour la poursuite du cursus d'étude: toutes ces raisons motivent l'organisation de cette réunion de parents n°3 printanièrement située au 2^{me} trimestre.

Nous nous proposons de reproduire le canevas d'organisation des rencontres précédentes. A titre de rappel, tous les entretiens individuels ont lieu sur réservation, selon trois modes opératoires distincts à votre discrétion:

1. la formule la plus simple: l'entretien est réservé par téléphone à l' « Accueil ». S'adresser à L. Krüger au 019/519.500. La réservation s'effectue en jours scolaires ouvrables, de 8h.45 à 11h.45 et de 13h.30 à 15h.30. Elle est ouverte en date du mardi 12 mars et clôturée le lundi 18 à 10h.

2. la formule la plus compliquée: l'entretien est réservé en ligne sur internet. Un mode d'emploi a été remis en courrier/main propre à votre jeune à votre intention le vendredi 27 octobre. S'y reporter svp. La réservation en ligne est accessible dès samedi 9 mars, 9h.

3. la formule de dernière minute: l'entretien est réservé sur place au moment même, au poste Info-Accueil situé bien en vue dans le hall d'entrée du site Collège. Ce poste Info-Accueil qui centralise tous les plannings des rencontres de tous les professeurs permettra aux parents d'organiser rationnellement leur réunion en évitant courses éperdues dans les couloirs et vaines attentes. Un document attestant la réservation *in situ* leur sera délivré par un responsable de l' Info-Accueil, à remettre au professeur en début d'entretien.

Afin de garantir au plus grand nombre la possibilité d'une rencontre et pour assurer les conditions de sa faisabilité, il est instamment demandé lors des réservations:

1. de limiter à trois le nombre d'entretiens sollicités;
2. de respecter scrupuleusement l'horaire de rendez-vous établi;
3. de s'en tenir strictement à une durée de dix minutes par entretien;
4. de s'octroyer un espace-temps de 10 minutes entre chaque entretien pour éviter courses échevelées contre la montre et décalages subséquents dans le timing;
5. de bien vouloir au moment de la réservation par téléphone, afin d'en garantir efficacité et rapidité: désigner nommément le professeur à rencontrer (ne point se satisfaire d'une vague formule du type: "*le prof. de math de ma fille*"); mentionner l'heure souhaitée; mentionner avec précision les nom, prénom et classe de l'élève pour lequel ce rendez-vous est sollicité.
6. d'avoir le tact de nous renseigner, par téléphone, un empêchement impératif de dernière minute, afin de libérer un espace de rendez-vous éventuellement utile pour autrui.

Vous est-il impossible de prendre part à cette réunion du lundi 18 mars? Ou les circonstances rencontrées sur place ne vous ont-elles pas permis de rencontrer le professeur voulu?

Relayez donc votre souhait d'un contact auprès de l' "Accueil" (L. Krüger) ou de la direction (B. Doyen & JM. Dejonghe), qui vous mettront en communication avec le professeur requis: par un contact téléphonique de sa part et, s'il y a lieu, par un entretien organisé à l'école même selon réciproque convenance.

NB. Le mercredi 6-3, un SMS fera office de rappel de cette réunion de parents: il renverra à la présente communication consultable sur le site de l'école.
